



Association Nationale de Retraités
Groupe Meurthe-et-Moselle

Information du service « Mon Kiosque retraité »

Je vous informe que depuis le 23 mai 2019, nous avons mis en place le « messaging » nouveau mode de contact sur Mon Kiosque retraité au même titre que Mon Kiosque salariés. Désormais, le seul mode de contact pour le retraité sera le « messaging » pour y déposer sa demande.

Qu'est-ce que le « Messaging » :

Le messaging étant devenu un incontournable mode de contact dans les usages des clients via l'utilisation de WhatsApp ou en encore Messenger (Facebook), les entreprises souhaitent progressivement se lancer sur ce nouveau canal. Ce nouvel outil d'échange permet de faciliter les interactions entre les clients et les entreprises tout en contribuant à une meilleure expérience client au global.

C'est donc pour cela que nous avons souhaité le mettre en place sur Mon kiosque retraité. Le messaging permet aujourd'hui d'avoir un fil de conversation continu entre les retraités et l'équipe Mon Kiosque. Les échanges restent en mémoire et sont accessibles 24h/24 et 7j/7 depuis différents appareils (mobile/tablette/pc)

- Mon Kiosque retraité est accessible depuis votre mobile/tablette ou PC
- Je me connecte facilement avec mon identifiant et mot de passe
- Les conseillers vous répondent du Lundi au Vendredi de 9h à 17h
- Vos messages restent en mémoire, vous ne perdez jamais le fil !
- Je formule ma demande sans avoir à attendre la disponibilité d'un conseiller ! Puis je reçois une réponse rapide suivant la disponibilité des conseillers

- J'accède à la page d'accueil et je retrouve le pictogramme en haut à droite
- Pour voir la réponse du conseiller, je me connecte à nouveau sur mon Kiosque retraité et je retourne dans la fenêtre «Discuter avec un conseiller» pour y retrouver la réponse du conseiller